

Se sentir malade après un voyage

Il est rappelé aux résidents qui reviennent de voyages internationaux récents et qui sont tombés malades avec des signes respiratoires et des symptômes tels qu'une toux et de la fièvre, de signaler leurs antécédents de voyage à tout professionnel de la santé ou à toute salle d'urgence lors de leur visite.

Si les symptômes d'une condition médicale existante s'aggravent pendant le voyage et que vous êtes toujours malade à votre retour au Canada:

- Communiquez cette information à un agent de bord ou un agent des services frontaliers à votre arrivée afin qu'il puisse décider si vous avez besoin d'une évaluation médicale supplémentaire.

Si vous êtes malade après votre retour au Canada :

- Appelez votre fournisseur de soins de santé avant de visiter et dites-lui les pays que vous avez visités et si vous avez reçu des soins médicaux (par exemple: transfusions sanguines, injections, soins dentaires ou chirurgie).

Si vous étiez malade pendant votre absence :

- Appelez votre fournisseur de soins de santé avant de vous rendre à la clinique, parlez-lui de votre itinéraire et laissez-lui savoir si vous avez reçu des soins médicaux tel que transfusions sanguines, injections, soins dentaires ou chirurgie).
- Communiquez cette information à un agent de bord ou un agent des services frontaliers à votre arrivée afin qu'il puisse décider si vous avez besoin d'une évaluation médicale supplémentaire.

Si vous voyagez dans un autre pays:

- [En savoir plus sur les conseils aux voyageurs liés à COVID-19](#)